



Chers Présidents,

Le Club Sportif du Ministère des Finances est heureux de vous inviter à son challenge qui aura lieu les 4 et 5 décembre 2021 à Tignes.

Le CSMF vous invite à participer à 2 courses, un géant et un slalom à Tignes Val Claret.

PROGRAMME PREVISIONNEL*

Samedi 4 décembre, géant en deux manches sur le stade de Lognan, accès par les TS des Tichots et de Grattalu :

- 9h00, remise des forfaits et des dossards à la cabane de chronométrage du stade de Lognan sur présentation du passe sanitaire ;
- 10h00, départ première manche ;
- 11h30, départ seconde manche ;

Dimanche 5 décembre, slalom en deux manches sur le stade de Lognan, accès par les TS des Tichots et de Grattalu :

- 9h00, remise des forfaits et des dossards à la cabane de chronométrage du stade de Lognan sur présentation du passe sanitaire ;
- 10h00, départ première manche ;
- 11h00, départ seconde manche ;
- 13h00, remise des prix sur le stade de Lognan.

(*) En fonction des conditions météo, le programme de la course est susceptible d'être modifié.

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et seules seront retenues les demandes écrites accompagnées d'un chèque couvrant le montant des inscriptions. Les pré-inscriptions par mail ou les inscriptions supplémentaires demandées au téléphone doivent toujours être confirmées par un envoi par la poste accompagné d'un chèque.

Pour les accompagnateurs, le forfait de remontées mécaniques ne pourra être délivré que si le responsable du club envoie avec l'inscription une photocopie des titres FFS ou cartes neige ou un justificatif de validité des titres FFS 2021/2022 correspondants.

Les bulletins d'inscription accompagnés d'un chèque libellé à l'ordre du « CSMF Ski » sont à adresser à :

Jean-Philippe GRANDJEAN
Bat 9 A - 9 rue Stendhal
75020 PARIS

TARIF COURSE + REMONTEES MECANIQUES PAR COURSE

Course + forfait RM	50 €
Course seule	22 €

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Mardi 1^{ER} décembre 2021

DESISTEMENTS / ANNULATION

En cas d'annulation après la date limite d'inscription (voir ci-dessus), des frais de désistement seront facturés aux clubs en calculant 10% des sommes engagées.

HEBERGEMENT :

- LES ODALYS

Contact : Mme Claude GAUTHIER 06.33.78.58.13 / gauthier.cl@odalys-vacances.com

- LE TERRIL BLANC

Contact : Mme Béatrice LECLERC 06.76.02.18.02 / contact@hoteltignes-terrilblanc.com

Pour tous renseignements complémentaires :

Jean-Philippe GRANDJEAN
tél. 06.60.92.00.59
laurjp@libertysurf.fr

REGLEMENT

Le Club Sportif du Ministère des Finances organise son challenge à Tignes. Il propose un géant et un slalom en deux manches. L'organisation de la course sera fonction des conditions météorologiques et d'enneigement. Elle pourra être modifiée par l'organisateur.

La course est ouverte aux catégories FFS U18 à Masters. Elle est homologuée et disputée selon les règlements en vigueur de la Fédération Française de Ski. Le départ sera donné par ordre de point FFS avec bibo de 5 à 15 des mieux classés.

Elle est réservée aux :

- Titulaires de la licence FFS 2021/ 2022 ;
- **Détenteurs d'un passe sanitaire ;**
- Appartenant à un club de ski faisant partie des Comités Régionaux de Ski de la FFS ;
- Invités par le CSMF.

Le CSMF décline toute responsabilité civile ou pénale en ce qui concerne les accidents qui pourraient survenir aux coureurs et aux officiels pendant les entraînements et les compétitions.

Ce programme est susceptible d'être remis en cause du fait des conditions météorologiques entre autres. La direction technique de la course sera assurée par un délégué technique FFS.

Le contrôle des portes sera effectué par les organisateurs.

Chaque coureur devra disposer de l'équipement lui permettant de participer aux courses homologuées FIS notamment : **une dorsale adaptée à sa taille et un casque répondant aux spécifications FIS RH 2013.**

Clubs invités :

Chaque club invité peut inscrire le nombre de coureurs qu'il désire (hommes et femmes). En cas de nécessité, le club organisateur se réserve la possibilité de limiter le nombre de participants à l'épreuve. Dans cette éventualité, les clubs participants se trouveraient alors informés dans les meilleurs délais.

Classement du Challenge CSMF :

- Le Challenge CSMF 2021 sera attribué au club qui aura obtenu le meilleur classement combiné par addition des 2 premiers Hommes et de la première Dame sur la course.
- Un classement individuel (hommes/dames) sera établi et récompensera les 3 meilleurs coureurs Hommes ou Dames.